FRC? 14569

Case
FRC
18982

COPIE d'une lettre écrite par le citoyen GAZIL au ministre CLAVIÈRE.

Paris 11 mars 1793, 2me. de la république.

MINISTRE FRANÇAIS,

Votre lettre du 11 du passé, adressée à la convention nationale, sur les postes, me tombe sous la main ; je suis confondu d'étonnement, en y lisant, *que tous les reproches faits aux administrateurs de cette partie, sont dénués de preuves.*

THE NEWBERRY
LIBRARY

Vous m'avez écrit, en décembre dernier, que vous vous rappeliez l'entretien que j'eus avec vous en octobre passé ; d'où il suit conséquemment que vous avez été frappé des preuves matérielles que je vous ai fournies de la gestion arbitraire, illégale, désorganisatrice, et funeste au repos public, de l'administration des postes. Vous êtes convenu de la réalité de ces preuves ; vous ne pouviez en disconvenir ; elles sont entrées en votre mémoire, et vous écrivez, quelques semaines après vous en être bien souvenu, et lorsque la clameur publique accuse les administrateurs que vous soutenez ouvertement, vous dites que les reproches qui leur sont faits sont dénués de preuves.

De deux choses l'une : ou cette lettre est bien volontaire, ou elle vous a été surprise ; et dans les deux cas on ne peut compter sur vous.

Ce n'est point ici, ministre français, une de ces dénonciations vagues, multipliées par les ennemis de la république, pour discréditer les vérités qu'ils craignent ; c'est un franc et loyal citoyen qui veut éclairer ses frères sur les dangers qu'il apperçoit clairement, et qui appelle sur sa tête toute la rigueur des lois, comme détracteur des

autorités constituées, si l'on peut lui prouver la moindre erreur.

Ministre français, il n'est qu'un mot : les hommes composant le directoire actuel des postes, sont indignes de la confiance publique, voilà ce que j'atteste : vous les soutenez, ou on vous les fait soutenir obstinément, voilà ce que j'affirme encore ; une pareille disposition de choses ne peut tenir. Je vous préviens donc que j'invite tous mes frères, les amis de la liberté, de l'égalité et du bien public, à déployer tous leurs moyens pour substituer aux intrigans qui conduisent, ou plutôt qui dérèglent encore les postes, des hommes purs, éprouvés ; et pour que vous ayez un successeur moins complaisant.

GAZIL, *ancien contrôleur des postes des sociétés de Rennes, d'Aix, etc . . . rue des Poitevins, n°. 13.*

Pour copie conforme à l'original. GAZIL.

La société des amis de la liberté et de l'égalité, séante aux ci-devant jacobins Saint-Ho-

239

noré, a arrêté, dans sa séance du 11 mars, l'impression de cette lettre, l'envoi aux sociétés affiliées, et l'affiche.

COLLOT-D'HERBOIS, député, président: LAFAYE, vice-président: JAY, député: GAILLARD, DEGUAIGNE, FOUQUIER, DUBUISSON, secrétaires.

A PARIS, chez G. F. GALLETTI, Imprimeur de l'Assemblée Electorale, aux Jacobins Saint-Honoré.